

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 30/01/2026 - 2149 - 1998 B 00939 - 418 221 024 - A2M CONSEIL

A2M CONSEIL

Société à Responsabilité Limitée au capital de 60 000 euros

Siège social : 22 avenue de Chanzy
94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE
RCS CRETEIL 418 221 024



COMPTES CLOS LE 31 MARS 2024

**CERTIFIES CONFORMES
LE GERANT
JEAN-LUC MARTI**

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, representing the signature of Jean-Luc Marti.

BILAN ACTIF

A2M CONSEIL

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

ACTIF	Valeurs au 31/03/24			Valeurs au 31/03/23
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	27 440	27 440		
Fonds commercial (1)	91 469		91 469	91 469
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	603 771	423 298	180 474	169 824
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	1 515		1 515	1 515
Créances rattachées à des participations	417 142		417 142	396 849
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	30 030		30 030	31 680
TOTAL (I)	1 171 368	450 738	720 631	691 337
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)	138 131		138 131	149 870
Clients douteux, litigieux (3)		11 065	-11 065	-16 774
Clients Factures à établir (3)				
Personnel et comptes rattachés (3)	2 092		2 092	
Créances fiscales et sociales (3)	11 261		11 261	10 879
Fournisseurs débiteurs	480		480	6 652
Groupe et associés (3)				5 336
Débiteurs divers (3)	2 616		2 616	2 659
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	1 000 000		1 000 000	493 963
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	677 563		677 563	710 293
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL (II)	1 832 143	11 065	1 821 078	1 362 879
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				

BILAN ACTIF

A2M CONSEIL

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

ACTIF	Valeurs au 31/03/24			Valeurs au 31/03/23
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	3 003 512	461 803	2 541 709	2 054 216
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

A2M CONSEIL

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

PASSIF	Valeurs au 31/03/24	Valeurs au 31/03/23
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 60 000)	60 000	60 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	6 000	6 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	610 000	776 000
Report à nouveau	174	246
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	376 741	333 928
SITUATION NETTE	1 052 915	1 176 174
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 052 915	1 176 174
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (I)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	74 704	67 537
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 920	1 920
Groupe et associés	12 140	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 130
Fournisseurs	52 425	106 573
Fournisseurs, factures non parvenues	27 532	27 034
Dettes fiscales et sociales	406 864	327 726
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	517 985	12 965
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	395 224	332 156
TOTAL (III)	1 488 794	878 042
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	2 541 709	2 054 216
(I) Dont à plus d'un an	51 640	49 887
(I) Dont à moins d'un an	1 437 153	826 025

BILAN PASSIF

A2M CONSEIL

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

PASSIF	Valeurs au 31/03/24	Valeurs au 31/03/23
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs		

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

A2M CONSEIL

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024 dont le total est de 2 541 708,93 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 376 741,06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 05/07/2024.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/03/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

A2M CONSEIL

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Logiciels	1 an
- Matériels de transports	4 ans
- Matériels informatiques	3 ans
- Mobiliers	5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

A2M CONSEIL

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

FONDS COMMERCIAL				
Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Fond de commerce	91 469			
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	91 469			

TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
(Partiel)

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

A2M CONSEIL

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	118 910		
CORP.	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers	267 061 353 759 168 018		206 038 13 705
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL		788 838		219 743
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		398 364		20 293
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		31 680		-1 650
		TOTAL	430 044		18 643
		TOTAL GENERAL	1 337 792		238 386

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORP.	Frais d'établissement & dével.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			118 910	
CORP.	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers Matériel de transport Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers	39 540 349 102 16 168		227 521 210 695 165 555	
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL		404 810		603 771	
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				418 657	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				30 030	
		TOTAL			448 687	
		TOTAL GENERAL	404 810		1 171 368	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

A2M CONSEIL

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		27 440			27 440
TOTAL		27 440			27 440
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	262 813	4 248	39 540	227 521
	Matériel de transport	208 905	47 998	204 518	52 385
	Mat. bureau et informatiq., mob.	147 297	12 262	16 168	143 391
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		619 014	64 509	260 226	423 298
TOTAL GENERAL		646 455	64 509	260 226	450 738

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.								
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

A2M CONSEIL

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

TABEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL					
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	16 774	11 065	16 774	11 065
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	16 774	11 065	16 774	11 065
TOTAL GÉNÉRAL		16 774	11 065	16 774	11 065
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		11 065	16 774	
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

A2M CONSEIL

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL					

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

d'exploitation	11 064,83	16 774,15
financières		
exceptionnelles		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

A2M CONSEIL

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

	Capital (b)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (b) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (/) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (/) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (/)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (/) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (/) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (/)
				Brute	Nette					
S										
été)	1 500	62 154	100,00	1 500	1 500	417 142		10 083	27 669	
ité)										

En lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
esté par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes
s renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
icipation, indiquer la dénomination et le siège social.
n, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
ises.

réévaluation dans la colonne Observations.
duction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

A2M CONSEIL

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

		Capital (6)
		Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)
		Quote-part du capital detenu en %
		Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)
		Prets et avances consentis par la societe et non encore remboursees (9) (9)
		Montant des cautions et avais donnees par la societe (9)
		Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice ecoule (9) (10)
		Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (9) (10)
		Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice (9)

En lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
 à par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes
 renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
 icipation, indiquer la dénomination et le siège social.
 n, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
 ises.

duction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

A2M CONSEIL

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	417 142		417 142
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	30 030		30 030
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	138 131	138 131	
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	2 092	2 092	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 623	1 623	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	9 638	9 638	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	3 096	3 096	
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		601 752	154 580	447 172
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

A2M CONSEIL

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	10 293
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	3 715
Disponibilités	
TOTAL	14 008

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

A2M CONSEIL

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	74 704	74 704		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	1 920	-49 720	51 640	
Fournisseurs & comptes rattachés	79 957	79 957		
Personnel & comptes rattachés	195 742	195 742		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	108 378	108 378		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	96 274	96 274		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	6 471	6 471		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	512 140	512 140		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	17 985	17 985		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	395 224	395 224		
TOTAUX	1 488 794	1 437 153	51 640	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	30 000			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	22 833			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

renvois

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

A2M CONSEIL

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	395 224
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	395 224

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	27 532 255 853
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	283 385

A2M CONSEIL

Société à Responsabilité Limitée au capital de 60 000 euros

Siège social : 22 avenue de Chanzy
94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE
RCS CRETEIL 418 221 024

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 24 SEPTEMBRE 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la Gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevant à 376 741 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 376 741 euros

Auquel s'ajoutent :

Le « Report à Nouveau » antérieur 174 euros

Les « Autres Réserves » antérieures 610 000 euros

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à 986 915 euros

A titre de dividende global à l'Associée Unique 500 000 euros
soit 1 000 euros par part

Le solde, soit 486 915 euros

Au compte « Autres Réserves » 486 000 euros

Au compte « Report à Nouveau » 915 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2024 non éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts s'élève à 500 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux.

Conformément à la Loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2021 : Néant

Exercice clos le 31 mars 2022 :

500 000 euros, soit 1 000 euros par titre

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 500 000 euros

Exercice clos le 31 mars 2023 :

500 000 euros, soit 1 000 euros par titre

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 500 000 euros

Certifié conforme
La Gérance

